



## Convictions

**Vendredi 16 juin 2017 - N°174**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**L**orsqu'en 1990, nous avons créé l'Association P.P. (sigle qui signifiait alors « Petits Propriétaires ») avec mes amis Christian Bauer et Hervé d'Armaillé mais aussi avec le docteur Edouard Pouret, Emile Ouvry, Emmanuel Chevalier du Fau, Jean d'Indy et quelques autres, nous avons déjà un programme axé sur des convictions très affirmées.

Alors qu'à nouveau des intérêts commerciaux à court terme voudraient remettre en cause le modèle qui fonde tout l'écosystème, je constate que les convictions que je défends aujourd'hui encore au nom de l'Association PP et au-delà au nom de l'Union pour le Galop français, sont toujours bien présentes. Et dans le contexte de crise que nous traversons, il est bon de revenir à ses fondamentaux.

### La pyramide

Le modèle d'organisation et de financement des allocations repose sur un principe pyramidal. Les allocations des épreuves de spéculation à haut niveau sont, pour une part très majoritaire, financées par les revenus des paris pris sur les épreuves de moins bon niveau, mais au nombre de partants plus important, et à la récurrence indispensable. Sans nos handicaps, et notamment les quintés, les allocations des courses de Groupe ne pourraient être financées à la hauteur d'aujourd'hui, tellement supérieure aux comparables

étrangers. Il faudrait alors à la fois diminuer les montants de façon drastique et avoir recours de manière beaucoup plus importante à la « Poule » c'est à dire au financement par les propriétaires à travers les frais d'engagements et de forfaits.

Je suis définitivement un passionné de la haute compétition et il est important que la hiérarchie des allocations soit établie afin que le meilleur gagne (beaucoup) plus que le moins bon. C'est le cas aujourd'hui dans le cadre d'un programme très élitiste en plat comme en obstacle, contrairement à ce que certains voudraient faire croire. Pour que ce système de solidarité des petites valeurs vis-à-vis des grandes soit durable, on ne peut pas laisser la base de la pyramide se fragiliser. En période de crise, les plus vulnérables sont bien sûr les « petits » propriétaires, qui peuvent quitter le navire plus vite que les grandes écuries, et définitivement. Aussi, l'impératif est aujourd'hui de se concentrer sur la protection de la base de la pyramide, sur la capacité des plus fragiles à rester dans notre circuit. Il y a aujourd'hui moins de propriétaires qu'hier et ce sont les plus petits qui s'en vont. Pour un voyage sans retour et qui ne sera pas compensé par de nouveaux entrants.

A l'heure où un débat s'engage sur la structure des allocations et la répartition de l'enveloppe globale, ma position reste toujours aussi ferme et convaincue.

### Le label « FR » : notre raison d'être

Les courses fonctionnent sous le régime de l'économie administrée. C'est l'Etat qui, à travers le retour qu'il consent sur les prélèvements sur les paris fixés chaque année dans la loi de finances, détermine notre point d'équilibre budgétaire et, de fait le volume des allocations distribués.

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Les négociations passées avec ses représentants auront montré que les ministres sont assez normalement sensibles à ce que l'argent des courses assure sa fonction : le financement des filières hippiques françaises et en premier lieu celle de l'élevage. D'où le développement d'une politique de courses pour nés et élevés (dont la définition doit être stricte) et surtout l'appui d'une politique très volontariste de primes tant pour les propriétaires que pour les éleveurs dès lors qu'ils jouent la carte des chevaux français. L'attachement particulier de l'association que je préside pour la discipline de l'obstacle radicalement plus fondée sur ce label «FR» que je veux non seulement défendre mais surtout promouvoir, se situe dans cette stratégie publique.

Nous n'avons pas construit ensemble un label «FR» dont la réputation en plat comme en obstacle est un véritable atout pour l'abandonner sous le prétexte qu'il produit de beaux effets, qu'il est une réussite mondialement enviée. Voilà encore une conviction que je vais continuer à défendre avec passion et détermination aujourd'hui.

## Un ancrage territorial

C'est cette même volonté de défendre la base de la pyramide, nécessaire pour construire l'avenir, qui m'aura conduit, depuis que je me suis engagé dans les instances des courses, à défendre la place de la province dont je suis issu. Une activité économique nécessite un enracinement territorial. La plupart des propriétaires ne sont pas des titulaires de fortunes d'État ou d'importants financiers internationaux faiblement fiscalisés qui ne braquent qu'occasionnellement leurs jumelles en dehors des pistes de Longchamp ou du centre de Chantilly. Nombre de propriétaires sont les acteurs de leur passion et veulent voir les chevaux s'entraîner le matin et courir dans leur région. Eloigner, au nom d'une rationalisation, les hippodromes et les centres d'entraînement de là où se trouvent les propriétaires

serait une faute lourde de conséquences. Ces hippodromes sont les lieux où bat le cœur des courses : ne nous en éloignons pas.

## Agir

Ceux qui cherchent aujourd'hui à détruire un modèle qui a fait ses preuves (pour s'engager dans la voie douteuse d'une construction différente) tenteront de caricaturer cette position de construction d'avenir, s'appuyant sur les acquis. Ils diront : « ils veulent surtout ne rien faire évoluer ». C'est pourtant exactement le contraire !

Chacun sait que, dans les instances au sein desquelles je siège, j'interviens beaucoup et avec passion, trop jugeront parfois certains. Chacun constate qu'au travers un *Grain de Sel* hebdomadaire je propose et le fait en toute transparence. Depuis 1990, nous avons participé à la croissance en étant les promoteurs de la décentralisation, à la rénovation de tant d'hippodromes. Depuis 1990, nous aurons réclamé inlassablement la relance du PMU, le développement de nouvelles technologies, une stratégie d'image basée sur les fondamentaux des courses, la redéfinition du partenariat avec l'Etat. Je fais aussi partie de ceux qui réclament avec le plus d'insistance une vraie réforme du fonctionnement opérationnel des structures et un regroupement urgent de fonctions communes entre le Trot, le Galop et le PMU, préalable à un vrai plan de productivité.

Désigné par les propriétaires et les éleveurs dans les instances du Galop, j'ai la certitude d'agir. Mais sans abandonner mes convictions, celles que je porte depuis le début et qui sont –si j'en crois les élections successives mais aussi vos nombreuses réactions chaque semaine lors de l'envoi du *Grain de Sel*– largement partagées.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*